

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

Berne, le 17 novembre 1992

Réduction de l'aide aux pays de l'Est de 100 à 67 millions de francs

Note à: Monsieur J.-P. Delamuraz, Conseiller fédéral

Copie à: blf, ari, ram, esh, hof, jek

1. Le CF a décidé de prévoir 100 millions dans le budget de l'OFAEE pour 1993, soit:
 - 75 millions pour les dépenses en cours issues des crédits-cadre I et II
 - 25 millions pour le futur crédit-cadre en faveur des pays de la CEI
2. La section DFEP de la Commission des finances du Conseil national a exigé de nouvelles réductions de l'ordre de 30 millions de francs. Nous avons proposé de réduire de **8 millions** l'aide aux pays de l'Est.
3. La Commission des finances du Conseil national a, de sa propre initiative, fait une nouvelle coupure de 25 millions de francs.
4. Cela signifie que:
 - a. L'OFAEE n'a plus d'argent pour le nouveau crédit-cadre en faveur des pays de la CEI. Le montant de 67 millions pour 1993 est même plus bas que le montant qui sera effectivement déboursé en 1992 (75 millions) pour le seul crédit-cadre en faveur des pays d'Europe centrale (cf. notice en annexe).
 - b. Dans ces conditions, où aucun budget n'est prévu pour les pays de la CEI, l'utilité d'un nouveau crédit cadre pour ces pays est anéantie pour l'OFAEE.
 - c. Seul le DFAE sera en mesure d'apporter un soutien financier aux pays de la CEI. En fait, avec les propositions actuelles, le DFAE pourra augmenter sensiblement ses dépenses pour les pays d'Europe centrale et orientale, y inclus la CEI, par rapport aux déboursements effectués dans l'année courante (augmentation d'environ 75 %). La clef de répartition entre le DFAE et le DFEP serait totalement modifiée.
 - d. Nous allons faire piètre figure lors de la séance du groupe consultatif de la Banque Mondiale en novembre-décembre, puisque nous ne disposons d'aucun crédit pour "nos" pays de la CEI (Kirghizie, etc.) qui font partie du groupe de vote au Fonds Monétaire. Si seul le DFAE est en mesure d'offrir aux pays de notre "consti-



tuency" une assistance réelle, la "Federführung" du DFEP pour les groupes consultatifs de la Banque Mondiale ne tardera pas d'être menacée.

e. Aucun appui conjoncturel n'est possible sous forme de nouvelles aides financières.

5. J'ai exposé le problème à la section DFEP de la Commission des finances du Conseil des Etats. Apparemment, cela a déclenché quelques réactions, en particulier de la part de Monsieur Ruesch.
6. J'ai ensuite parlé avec Monsieur Bonny, Conseiller national, et Messieurs Schüle et Zimmerli, Conseillers aux Etats:
 - Monsieur Bonny nous soutiendra s'il y a une différence avec le Conseil des Etats. Il n'était pas tout à fait au clair sur le problème.
 - Monsieur Schüle et Monsieur Zimmerli soutiendront nos demandes à la Commission des finances du Conseil des Etats, au moins dans le sens d'une répartition plus équilibrée des charges entre le DFAE et le DFEP. Il serait nécessaire que vous interveniez à ce sujet à la Commission des finances du Conseil des Etats.

**OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES**

Berne, le 12 novembre 1992
ari/wur

Budget 1993: Assistance aux pays de l'Est

Note à: **Monsieur le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz**

Dans le budget 1993 le CF a proposé les montants suivants pour l'assistance aux pays de l'Est. La Commission des finances du CN a réduit ces montants:

DFEP

	<u>Proposition CF</u>	<u>Réduit à par CN</u>
du crédit-cadre de 800 mio.	75 mio.	67 mio.
du crédit-cadre proposé pour la CEI de 600 mio.	25 mio.	0 mio.

DFAE

du crédit-cadre de 800 mio.	38 mio.	-
du crédit-cadre pour la CEI de 600 mio.	25 mio.	15 mio.

L'élimination totale de moyens pour le DFEP en faveur de la CEI est problématique pour deux raisons:

- la Banque mondiale commencera au mois de décembre à rassembler les pays donateurs potentiels en faveur des Républiques de la CEI. La première réunion sera consacrée au Kirghizistan, pays de notre groupe de vote. On calcule un besoin de 300 à 400 mio. \$ dont 180 mio. sont déjà couverts par les institutions internationales et Japon. Les pays donateurs devraient donc s'engager pour un montant de 100 à 200 mio. La Suisse ne peut pas se permettre d'être totalement absente.

Des réunions pour d'autres pays, également de notre groupe de vote, vont suivre bientôt.

- un grand nombre de pays industrialisés ont des fonds disponibles, surtout dans le cadre de leurs institutions pour les garanties des crédits à l'exportation, pour financer leurs livraisons aux pays de la CEI. Par exemple, la Grande Bretagne vient

- 2 -

d'approuver un projet de 280 mio. £. La GRE ne peut pas porter le risque élevé des crédits à ces pays. Le crédit-cadre nous permettrait de devenir actifs pour le financement de projets bien choisis, bien que les montants soient de toute façon extrêmement modestes comparés à ceux d'autres pays.

Le CF a décidé de répartir les fonds d'assistance entre l'aide financière (DFEP) et l'assistance technique (DFAE) dans la proportion de 3 à 1 (600/200 crédit-cadre de 800 mio.; 450/150 crédit-cadre pour CEI). Avec ces réductions, cette répartition devient de plus en plus illusoire.



S. Arioli